

Tableau 3 • Satisfaction vis-à-vis de l'emploi occupé et concessions réalisées

En %

Demandeurs d'emploi accompagnés par.....		OPP	Pôle emploi
Dans le cadre du dispositif		TRA	CVE
L'emploi occupé correspond à celui recherché	Tout à fait		44,3
	Plutôt		24,6
	Plutôt pas		10,6
	Pas du tout		20,4
Satisfaction vis-à-vis du :	Type de contrat de travail (CDI / CDD / CTT...)		74,4
	Temps de travail (temps plein / temps partiel)		87,1
	Salaire		62,6
	Métier exercé (conforme à celui recherché)		86,2
	Durée du trajet entre le travail et le domicile		84,6
Proportion de salariés déclarant avoir réalisé des concessions pour retrouver un emploi			30,9
Nature des concessions réalisées (parmi les salariés ayant déclaré avoir fait des concessions)	Déménagement		7,0
	Durée de transport plus longue.....		21,0
	Baisse de salaire		44,6
	Baisse de qualification		11,6
	Horaires particuliers (nuit, week-end...).....		11,9
	Durée de travail différente.....		11,4
	Type de contrat de travail particulier (CTT...)		10,4
	Changement d'activité		14,0
Proportion de salariés déclarant être toujours en recherche active d'un autre emploi			56,1
Proportion de salariés toujours inscrits à Pôle emploi malgré la reprise d'une activité.....		63,5	58,6
Proportion de salariés faisant l'objet d'un suivi dans l'emploi.....		38,6	30,2

Source : enquête Pôle emploi-Dares sur l'accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi par les opérateurs privés et Pôle emploi

Lecture : parmi les demandeurs d'emploi accompagnés par un opérateur privé comme par Pôle emploi, salariés 8 mois après leur entrée en dispositif, 44,3 % se déclarent tout à fait satisfaits de l'emploi retrouvé.

Note : lorsque deux chiffres distincts sont présentés pour TRA et CVE, la différence est significative (à 95% de confiance) entre les bénéficiaires des deux dispositifs ; lorsque les différences ne sont pas significatives entre les deux dispositifs, un seul chiffre est présenté.